

« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



Fédération Nationale Laïque des Monuments Pacifistes : http://sites.google.com/site/monumentsauxmortspacifistes

Le droit de désobéir



En 1914-1918, des millions ont dit oui. Quelques milliers ont dit non. N'opposons pas les millions aux milliers, les uns aux autres : tous, unis dans la détresse, la peur et la désolation.

Agir pour la justice, agir pour la réhabilitation des fusillés, c'est respecter le DROIT à la désobéissance.

Le libre arbitre, la liberté de conscience doivent toujours rester le guide de l'humanité.



«Des innocents au poteau d'exécution
Des coupables aux honneurs»

Monument de St Martin d'Estreaux

Association Laïque des Monuments pacifistes de Saint Martin d'Estreaux et du département de la Loire.
http://perso.wanadoo.fr/alampsme-dl

Comme en 1789, le droit, pas le devoir.

La notion de devoirs, contre la notion de droits, n'a été instaurée dans la Constitution qu'en 1795.

Le 24 juin 1793 la Constitution de la 1ère République se bornait à écrire :

Article 1er : « Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et inaliénables ».

Article 2 : « Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sécurité, la propriété. ».

« L'Humanité n'a qu'un chemin : la Paix » Conseil Municipal d'Ambierle (42)

« ...Toujours votre société violente et chaotique, même quand elle veut la paix,... porte en elle la guerre, comme la nuée dormante porte l'orage.. » Jean Jaurès, discours à la Chambre, 1895.





« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»





Quelques étapes du combat

Durant la Première Guerre mondiale, de nombreux Conseils de guerre condamnèrent à mort des soldats français accusés de lâcheté, de désertion, de manque de courage, d'endormissement dans les tranchées, de refus de sortir sous les feux des mitrailleuses ou sous les obus de canons, et parfois d'avoir eu le malheur d'être choisis au hasard pour faire un exemple.



1916 : quelques voix s'élèvent à l'Assemblée en dénonçant les exécutions

Finalement 3 députés internationalistes, dont Pierre Brizon, votent contre les crédits de guerre en juin et l'année suivante réclameront l'arrêt des exécutions de soldats sur ordre de l'État-major.

1916 à 1935 : une cinquantaine de réhabilitations, souvent individuelles.

Le Grand Orient de France est à l'origine de la campagne pour la réhabilitation agissant notamment par ses membres à travers la Ligue des Droits de l'Homme et, après la guerre, par les associations d'anciens combattants. La campagne de réhabilitation a été stoppée par la Deuxième Guerre mondiale.

1988 : « Redécouverte » du monument pacifiste de Gentioux (Creuse).

Érigé en 1922 par une municipalité SFIO; jamais inauguré officiellement, qui faisait détourner les regards des militaires en convoi qui passaient devant pour faire des manœuvres à la Courtine ; proclame, par la bouche d'un élève de l'École publique laïque, en blouse grise et en sabots : « Maudite soit la guerre !».

14/07/1994 - fondation de la Fédération Nationale Laïque des Associations des Amis des monuments pacifistes, républicains et anticléricaux.



5/11/1998 - À Craonne, le Premier Ministre, Lionel Jospin, demande que les Fusillés pour l'exemple soient « réintégrés dans la mémoire collective». Il ne s'agit pas de mémoire, mais de justice.

1998 - La Libre Pensée, demande pour la première fois publiquement la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple.

1998-2011 de 5 à plus de 80 manifestations pacifistes le 11 novembre.

2011 : plus de 4 000 pacifistes internationalistes et libres penseurs se rassemblent en novembre pour commémorer l'histoire des victimes de la barbarie militariste.





« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



Un passé qui ne passe pas

Près de 100 ans ont passé depuis les premiers « fusillés pour l'exemple » de 1914. Avec le temps, la perception de la justice militaire du temps de guerre – tout comme celle du conflit lui-même – s'est complètement modifiée au point que les fusillés sont généralement vus comme les victimes d'un système implacable et même comme l'expression extrême de la barbarie guerrière.



Et pourtant… La longue interdiction (1957-1974) du film de Stanley Kubrick « Les Sentiers de la gloire », la polémique après le discours à Craonne le 5 novembre 1998 du Premier ministre Lionel Jospin qui souhaitait «réintégrer pleinement» les fusillés dans «notre mémoire collective nationale», la déprogrammation par France-Télévision le 11 novembre 2003 du documentaire « Fusillés pour l'exemple »… sont autant d'indices que les « fusillés de la Grande Guerre » font bien partie en France de ce « passé qui ne passe pas… » pour reprendre la formule de l'historien Henry ROUSSO à propos de la Seconde Guerre mondiale.

Extrait de « La Lettre du chemin des Dames » hors série n°1

Mais depuis 2008, les Conseils Généraux prennent position pour la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » : l'Aisne, l'Allier, l'Ardèche, l'Aude, la Corrèze, le Doubs, la Haute-Garonne, l'Hérault, la Loire, l'Oise, la Haute-Saône, la Somme, l'Essonne, et les Conseils Régionaux du Limousin et de Corse... A notre connaissance le Conseil Général du Rhône n'a pas encore pris position.



Le mémorial 'Shot at Dawn' des 306 soldats exécutés, au National Memorial Arboretum en Angleterre.

Et ailleurs… ?

Le gouvernement britannique a réhabilité en 2006 les 306 "fusillés pour l'exemple" de la première guerre mondiale.

Les Australiens n'ont quant à eux jamais procédé à des exécutions.



« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



650 soldats fusillés pour l'exemple en quatre ans



LA HONTE DE NOTRE ÉTAT MAJOR ET DE NOS GOUVERNANTS !

CES HOMMES FUSILLÉS PAR UNE HIÉRARCHIE MILITAIRE AUSSI FROIDE ET INHUMAINE QU'INCAPABLE MILITAIREMENT !!!

En quatre années:

Sur 1 200 000 soldats, 80 000 furent impliqués pour des actes de refus d'obéissance, ou de mutinerie.

2 400 « poilus » ont été condamnés à mort !

650 ont été fusillés.

Les autres ont vu leur peine commuée en travaux forcés.

Beaucoup décéderont au bagne.

S'y ajoutent les victimes d'exécutions sans jugement dont le nombre est impossible à déterminer car elles ont laissé moins de traces dans les archives comme dans les récits.



Actions de la Libre Pensée • www.fnlp.fr • www.lp-oise.info

CERCLE CONDORCET de l'Oise

Ligue des droits de l'Homme

ASSOCIATION LAÏQUE DES AMIS DU MONUMENT PACIFISTE ET CONTRE LA GUERRE DE CREIL

« LA PAIX SE RÉVÈLANT À L'HUMANITÉ »



« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



Se souvenir est un devoir

QUE DE JEUNE S ET DE FAMILLES DÉTRUITES
PAR LA BÊTISE DES HOMMES !

PERTES FRANCAISES

1 397 800 SOLDATS FRANÇAIS TUÉS
300 000 CIVILS TUÉS
4 266 000 SOLDATS FRANÇAIS BLESSÉS
dont : 56 000 AMPUTÉS - 65 000 MUTILÉS - 15 000 GUEULES CASSÉES !!!!

CES CHIFFRES AFFREUX SE RÉPARTISSENT AINSI:

1914	331 200 TUÉS	EN 5 MOIS
1915	359 100 TUÉS	EN 12 MOIS
1916	262 200 TUÉS	EN 12 MOIS
1917	184 100 TUÉS	EN 12 MOIS
1918	261 200 TUÉS	EN 11 MOIS ET 11 JOURS...

1 397 800 SOLDATS MORTS

DONT : 930 500 AU COMBAT - 280 000 DE BLESSURES - 187 300 DE MALADIE
700 000 VEUVES, 18 600 ORPHELINS DE PÈRE...

TOTAL DES PERTES ALLIÉES, FRANCAIS COMPRIS

5 696 056 SOLDATS TUÉS ET 3 674 757 CIVILS
AINSI QUE 12 809 280 SOLDATS BLESSÉS

DANS LE CAMP D'EN FACE

4 024 397 SOLDATS TUÉS DONT 2 036 897 SOLDATS ALLEMANDS
5 193 000 CIVILS TUÉS DONT 426 000 ALLEMANDS ET
8 419 533 SOLDATS BLESSÉS DONT 4 247 143 SOLDATS ALLEMANDS

TOTAL GÉNÉRAL TOUS CAMPS CONFONDUS

9 720 453 SOLDATS TUÉS
8 871 248 CIVILS TUÉS



« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



"On ne doit aux morts que ce qui est utile aux vivants : la vérité et la justice" Condorcet

Pourquoi une réhabilitation ?

Réhabilitation définition : rétablir quelqu'un dans ses droits.

Entre 1916 et 1935, il y a eu une cinquantaine de réhabilitations, souvent individuelles, des soldats fusillés pour l'exemple. Il va donc en rester 600 à qui il faudra rendre justice.

Une union en marche.

La Fédération Nationale de la Libre Pensée a entrepris de multiples rencontres auprès d'autres associations. Nous avons réalisé une union forte avec l'Association Républicaine des Anciens Combattants, l'Union Pacifiste de France, la Ligue des Droits de l'Homme et le Mouvement de la Paix. Chaque association garde sa liberté de comportement et ses analyses, mais toutes sont unies par la demande de réhabilitation collective, même si, pour des raisons liées à son histoire, la LDH souhaite la révision des procès.

La Libre Pensée, ne réclame pas la révision des procès, car il faudrait refaire les jugements et, ce, en l'absence des témoins, des victimes, des accusateurs et des juges de l'époque. Près d'un siècle plus tard, il ne saurait être question de réparation de quelque nature que ce soit. Cela n'aurait donc aucun sens d'engager une procédure juridique au cas par cas. La solution est une réhabilitation collective d'ordre politique. C'est pourquoi la Libre Pensée a concentré son action en direction de la Présidence de la République.

Pardon ou réhabilitation ?

La Libre Pensée française s'est appuyée sur la loi anglaise « de pardon » de 2005 qui « a effacé les fautes » de 306 Fusillés pour l'exemple du Royaume-Uni qui a même érigé un monument à leur mémoire, le « Shot at Dawn Memorial » à Alrewas dans le Staffordshire. Ce n'est pas rien. Récemment, la Libre Pensée française s'est appuyée sur une loi allemande portant amnistie pour les déserteurs de la Wehrmacht pendant la Seconde Guerre mondiale.

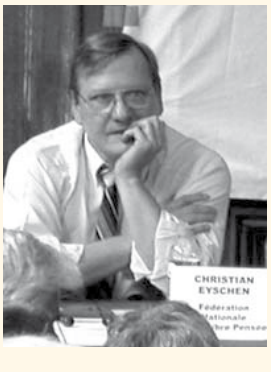


Mais comparaison n'est pas raison. La Fédération nationale de la Libre Pensée française est dans un pays républicain. La République n'accorde pas le pardon, elle rend la justice. Le pardon est monarchiste, la justice est républicaine. Le pardon, c'est l'aumône. La justice, c'est la réparation, c'est la réhabilitation. Le seul « réalisme politique » digne de ce nom, c'est la justice, c'est-à-dire la réhabilitation.

En une phrase, nous voulons la réhabilitation politique collective des 600 Fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale qui sont toujours dans l'opprobre. Tel est notre but, tel est notre chemin. La Fédération nationale de la Libre Pensée combat pour faire reconnaître, par cette action de justice, le DROIT à la désobéissance. Le libre arbitre, la liberté de conscience doivent rester toujours notre guide.







Actions de la Libre Pensée • www.fnlp.fr • www.lp-oise.info

CERCLE CONDORCET de l'Oise

Ligue des droits de l'Homme

ASSOCIATION LAÏQUE DES AMIS DU MONUMENT PACIFISTE ET CONTRE LA GUERRE DE CREIL
« LA PAIX SE RÉVÉLANT À L'HUMANITÉ »



« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



Cent ans de déshonneur national

Soldats fusillés pour l'exemple dans l'Oise

De nombreux passionnés de justice travaillent aux Archives Militaires et à partir des documents mis à jour par le Général Bach. Parmi eux, Éric Viot qui a communiqué la liste des noms des fusillés exécutés dans notre département :

Nom et Prénom	Venant de	Fusillé le,	à	à l'âge de
Mohamed Ben Ahmed Ben Ali	Tunisie	24/09/14	Canny (Lassigny)	24 ans
Colonna Bozzi César	Corse	20/10/14	Saint-Léger	18 ans
Bellal Mohamed	Oran	31/12/14	Tracy-le-Mont	inconnu
Belguidoun	Constantine	02/01/15	Saint Crépin	19 ans
Auroy Auguste	Allier	06/01/15	Les Loges	31 ans
Mechtoub Tayeb Ben Mohamed	Constantine	02/06/15	Tracy-le-Val	27 ans
Rolland François	Morbihan	13/07/15	Saint Étienne	25 ans
Adward Antoine	Oran	21/07/15	Pierrefonds	27 ans
Khremfar Abdelkader Ould Boulikari	Oran	21/07/15	Pierrefonds	inconnu
Messalslimane Ben Moussa	Alger	01/08/15	Bois des Loges	24 ans
Sloutwisky	Russie	14/12/15	Sains-Morainvillers	32 ans
Foumerie Charles	Haute Vienne	22/03/16	Breteuil	25 ans
Hordé Jean	Somme	22/03/16	Breteuil	21 ans
Suraud Jean	Nantes	07/09/16	Verderonne	33 ans
Humilier André	Oise	25/08/16	Bonvillers	33 ans
Brillant Julien	Sarthe	26/08/16	Conchy-les-Pots	36 ans
Chevestrier Louis	Côtes-du-Nord	07/09/16	Verderonne	36 ans
Lorho Justin	Morbihan	07/09/16	Verderonne	24 ans
Panel Georges	Rouen	12/09/16	Trosly-Breuil	36 ans
Marchetti Sylvestre	Corse	22/10/16	Sarcus	22 ans
Lançon Julien	Vaucluse	22/10/16	Sarcus	23 ans
Petit Gabriel	Aube	20/02/17	entre Berneuil et Attichy	33 ans
Livourne Joseph	Isère	22/02/17	Wariville	40 ans
Lecoq Maurice	Seine	22/02/17	Attichy	22 ans
Chemardin Auguste	Seine	04/08/17	Candor	33 ans
Lefolle Georges	Seine Inférieure	10/09/17	Ivors	24 ans
Kinane Daouadji Mohamed	Oran	06/10/18	Saint-Martin-Longueau	25 ans



2	Berneuil-sur-Aisne
3	Bonvillers
4	Breteuil
5	Candor
6	Conchy-les-Pots
7	Ivors
8	Lassigny
9	Pierrefonds
10	Sains-Morainvillers
11	Saint-Crépin-aux-Bois
12	Saint-Étienne-Roilaye
13	Saint-Léger-aux-Bois
14	Saint-Martin-Longueau
15	Sarcus
16	Tracy-le-Mont
17	Tracy-le-Val
18	Trosly-Breuil
19	Verderonne



Rassemblement de Craonne 17 mai 2007:
FNLP, ARAC, LDH, UPF

Actions de la Libre Pensée • www.fnlp.fr • www.lp-oise.info

CERCLE CONDORCET de l'Oise

Ligue des droits de l'Homme

ASSOCIATION LAÏQUE DES AMIS DU MONUMENT PACIFISTE ET CONTRE LA GUERRE DE CREIL
« LA PAIX SE RÉVÈLANT À L'HUMANITÉ »



« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



Histoire de la création du monument pacifiste de Creil

Par l'ALAMPAC (Le 26 juin 1999 a été créée l' ASSOCIATION LAIQUE DES AMIS DU MONUMENT PACIFISTE ET CONTRE LA GUERRE, DE CREIL «LA PAIX SE REVELANT A L'HUMANITE»)

Ce monument, situé au cœur de Creil, représente une femme debout, finissant de repousser de sa main droite une lourde draperie qui la cachait, tenant dans sa main droite des rameaux (d'olivier ?). Autour d'elle, à ses pieds, gerbe de blé, fleurs, végétaux, enclume et marteau, symbolisent le travail pacifique. Le piédestal de la statue, comme le terre-plein d'origine, n'ont jamais comporté d'obus ni aucune représentation guerrière. La face avant du piédestal comporte en gros caractères le texte :



LA PAIX SE REVELANT A L'HUMANITE
hommage de la ville de Creil
à ses enfants
morts pour la France

De quand date-t-il ?

Inauguré le 17 octobre 1926 par le maire Jules Uhry.Un «Comité pour l'érection» a été constitué avant juin 1921, il a été très actif entre juin 1921 et mars 1923. La décision a été prise par la municipalité en 1923, le marché avec l'architecte a été approuvé en 1924. Les travaux ont été plus longs que prévus, le maire ayant du reculer l'inauguration plusieurs fois (prévue en avril 1924 et réalisée en octobre 1926).

Un conflit avec le préfet

Entre avril et mai 1924 un conflit oppose la préfecture et le maire au sujet du caractère pacifiste du monument. Il faut rappeler que des instructions ministérielles avaient prévu qu'une commission spéciale, de niveau départemental, examinait tous les projets de monument aux morts.

Donc le 5 avril 1924 le sous préfet de Senlis écrit au maire :

Ce projet [...] a donné lieu aux observations suivantes :

«La Commission, sans formuler de critiques en ce qui concerne le monument en soi, fait remarquer :

I° qu'il ne paraît pas évoquer directement le souvenir «des morts de la Grande Guerre;

2° que, contrairement à la circulaire du [...] il manque ...

En conséquence, M. le Préfet me prie de vous faire part de ces observations et de vous demander d'inviter votre conseil municipal à délibérer à nouveau sur cette affaire. Ci-joint le dossier.»

Jules Uhry répond le 14 avril 1924 :



«En ce qui concerne la première de vos observations, le Conseil Municipal tient à vous faire remarquer, que le Monument évoque tout à fait le souvenir des morts de la grande guerre, que la meilleure façon de les honorer est de rappeler qu'ils sont morts pour crier la paix dans le monde.»

L'inauguration

En effet Jules Uhry est alors déjà très fier de son œuvre à Creil. En dix ans après la guerre il a développé une section socialiste, très faible en 1914, conquis la mairie et il est devenu député. Il sollicite directement Édouard Herriot pour l'inauguration. Finalement il aura le concours de Joseph Paul-Boncour[1] qui était à l'époque représentant de la France à la Société des Nations pour l'inauguration.

[1] Joseph Paul-Boncour a été un socialiste de la 3ème République plus souvent organisé au parti républicain socialiste qu'à la SFIO. En 1924 il quitte la fédération SFIO de la Seine pour celle du Tarn. Il semble qu'à l'époque Jules Uhry en était assez proche.



« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



Les Conseils généraux de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme ont pris position

Vœu du CG de l'Oise concernant la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

Ce vœu a été voté à la majorité. Seul un conseiller a voté contre : Jean-Claude HRMO, conseiller du canton de Pont Sainte Maxence. Il est daté du 23 octobre 2008.

« Le 11 novembre 2008, nous commémorerons les quatre-vingt dix ans de la fin de la « Grande guerre ». Ce conflit est toujours prégnant dans la mémoire collective des isariens, l'Oise ayant été profondément marquée dans la pierre, dans sa terre et dans sa chair.

Toutefois une zone d'ombre continue à ternir cette mémoire. Aussi, il est aujourd'hui temps de nous mettre en paix avec le passé quant à la question des «Fusillés pour l'exemple». Ces quelque six cents hommes exécutés, selon les estimations, doivent être rétablis dans leur honneur.

La dureté de cette guerre, aussi bien sur les corps que sur les esprits a engendré des situations de détresse et d'excès, tant du côté des soldats que des états-majors. De ce contexte passionné sont nées des condamnations plus ou moins sommaires, mises en exergue par l'ouverture des archives et par des témoignages des diverses parties. Quatre-vingt dix ans après nous devons à ces hommes ainsi qu'à leur descendance, une juste réhabilitation, afin que leur sacrifice ne soit pas oublié.

L'Assemblée départementale se prononce à la majorité, en faveur de la réhabilitation des « Fusillés pour l'exemple » de la Grande guerre, et ainsi permettre à ces hommes de figurer justement sur les listes des « Poilus » inscrits sur les Monuments aux morts des communes de France. »

L'Aisne demande à la République de reconnaître les soldats fusillés pour l'exemple de 14-18

Le conseil général de l'Aisne a adopté le 16 avril 2008 un voeu demandant aux autorités françaises de «reconnaître les soldats condamnés pour l'exemple comme des soldats de la Grande Guerre à part entière» et d'inscrire leurs noms sur les monuments aux morts.

«Le Conseil général de l'Aisne invite solennellement la République française à prendre, dans la générosité qu'elle doit à ses enfants, et à l'occasion du 90ème anniversaire de la fin de la Grande Guerre, la décision de reconnaître les soldats condamnés pour l'exemple comme des soldats de la Grande Guerre à part entière, comme des Poilus comme les autres, de façon à permettre que leurs noms puissent être légitimement inscrits sur les monuments aux morts des communes de France, à la demande de leurs familles ou des associations et collectivités concernées»

Adopté le 16 avril à l'unanimité, gauche et droite réunies.

Le Conseil Général de la Somme a voté la délibération suivante le 25 septembre 2008 :
«Le Conseil Général de la Somme invite solennellement la République française à prendre, dans la générosité qu'elle doit à ses enfants, et à l'approche du centième anniversaire de la Grande Guerre, la décision de reconnaître les soldats condamnés pour l'exemple comme des soldats de la Grande Guerre à part entière, comme des Poilus comme les autres, de façon à permettre que leurs noms puissent être inscrits sur les monuments aux morts des communes de France, à la demande de leurs familles et des associations et collectivités concernées.»





« Maudite soit la guerre »

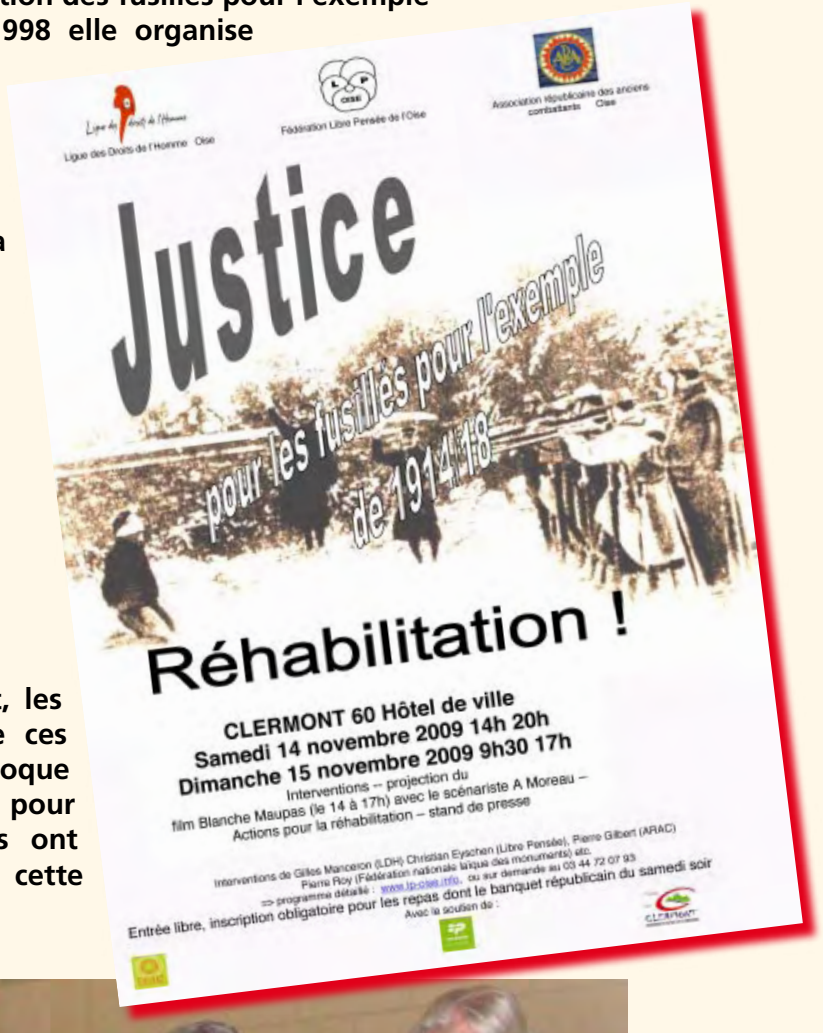
«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



L'action de la Libre Pensée de l'Oise

Dans l'Oise, la campagne pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple va s'amplifiant. Chaque année, depuis 1998 elle organise une manifestation pacifiste devant le monument de la Paix de Creil le 11 novembre. La Ligue des Droits de l'Homme, l'Association Républicaine des Anciens Combattants, l'ALAMPAC, l'Union Pacifiste et des élus de la ville de Creil y prennent la parole.





Les 14 et 15 novembre 2009, à Clermont, les responsables nationaux et régionaux de ces associations ont pris la parole lors d'un colloque qui a fait date : « Justice pour les fusillés pour l'exemple ». Une centaine de personnes ont suivi les travaux qui se sont conclus sur cette résolution.





En 2011, elle était présente les 11 et 25 novembre à Sarcus sur les tombes de Julien Lançon et Sylvestre Marchetti. On trouvera sur le site de la LP60 les lettres des députés de l'Oise qui ont répondu à la demande de prise de position ainsi que le réponse de la Présidence de la République.





« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



Bibliographie

La Raison

Mensuel de la Libre Pensée

www.fnlp.fr







Dans la presse

- «Pas de pardon pour les fusillés anglais», Libération, 4 septembre 1998
- Avec Odette Hardy, «1914, Six réservistes du Valenciennois, «fusillés pour l'exemple» «, La Voix du Nord (Valenciennes), 10 épisodes à partir du 10 novembre 1998.
- «Grande Guerre, les mutins sortent de l'oubli», (entretien), Le Temps (Genève), 11 novembre 1998, p. 2.
- «Fusillés : le dernier combat de la Grande Guerre», L'Evénement du Jeudi, 12 novembre 1998, p. 30-31;
- «Mutins et fusillés», Le Monde, 4 décembre 1998.
- « Guerre à la Guerre [Le monument aux morts de Levallois-Perret] », Le Monde, 13 octobre 2000.
- « L'expérience combattante, une histoire en cours », Patrimoine Midi- Pyrénées, 1, octobre 2003, p. 59.



« Maudite soit la guerre »

«Réhabilitation des fusillés pour l'exemple»



Bibliographie



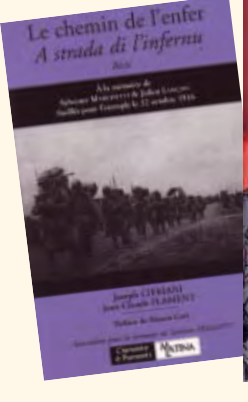
Au-delà des faits qu'il tente de reconstituer, l'auteur retrace comment la mémoire de ces proscrits, fusillés pour l'exemple, s'est construite et a évolué jusqu'aux polémiques actuelles, en France ou en Angleterre. Cette nouvelle édition fait le point sur les débats alimentés par de nouveaux travaux historiques.



Blanche MAUPAS raconte en 1934 sa difficile recherche de la vérité pour obtenir la réhabilitation de son mari et de ses compagnons.









AU CINEMA

Un long dimanche de fiançailles, film de Jean-Pierre Jeunet, d'après le roman de Sébastien Japrisot, sorti en 2004. L'héroïne du film, Mathilde jeune boiteuse romantique part à la recherche de son amoureux Manech, présumé mort. Celui-ci, avec quatre de ses compagnons, a été accusé de mutilation volontaire et condamné à mort. Ils seront conduits jusqu'à un avant-poste nommé « Bingo crépuscule » et abandonnés à leur sort dans ce no man's land qui sépare les deux camps. Mathilde mène son enquête et découvre des indices qui vont l'amener à retrouver Manech.

Joyeux Noël, film de Christian Carion, sorti en 2005, sur les fraternisations entre les camps ennemis dans les tranchées et leur répression.

Le Feu, d'Henri Barbusse (1873-1935) engagé volontaire en 1914 à l'âge de 41 ans, il obtint le Prix Goncourt en 1916.

Les Sentiers de la gloire, film de Stanley Kubrick avec Kirk Douglas (1957), histoire librement inspirée de l'affaire des caporaux de Souain.

Pour l'exemple, film de Joseph Losey (1964), raconte l'histoire d'un soldat britannique fusillé en 1917.

Fusillés pour l'exemple, film documentaire de Patrick Cabouat, diffusé en 2003.

Le Pantalon, film d'Yves Boisset, d'après l'ouvrage d'Alain Scoff Varlot soldat, bande dessinée de Didier Daeninckx et Jacques Tardi, L'Association, 1999

Le téléfilm Blanche Maupas de Patrick Jamain sur un scénario d'Alain Moreau, diffusé le 11 novembre 2009 sur France 2, retrace la vie le combat de Blanche jouée par Romane Bohringer, épouse de Théophile Maupas (Thierry Frémont), pour la réhabilitation des soldats fusillés pour l'exemple.

Fucilati in prima ligna / Fusillés en première ligne, film documentaire de Jackie Poggioli, sur les Corses fusillés pour l'exemple au cours de la Première Guerre mondiale, commenté par le général André Bach, durée 78 minutes, FR 3 Corse, 26 mai 2011.